

montre qu'elle est pour ce dernier coextensive d'une autodestruction progressive de la rationalité des Lumières. Ce qu'un discours finalement idéaliste et abstrait, dissocié des conditions capitalistes de la production et de la reproduction du capital, est inapte à appréhender, inaptitude incarnée par des Adorno et Horkheimer conceptuellement mal vieillissants (p. 94 et suiv.; Zizek p. 121).

5 « Sur la dialectique matérialiste : III. Processus de la pratique théorique ». In *Pour Marx* (1965), Paris, La Découverte, 1996.

- 6 Cf. B. Ollman, *La Dialectique mise en œuvre*. Paris, Syllepse, 2005 (coll. « Mille marxismes »).
- 7 « Élections, pièges à cons ». In *Situations : X. Politique et autobiographie*, Paris, Gallimard, 1976 p. 75 et suiv.
- 8 Au sujet du concept d'*interpellation* en sujet (propre à l'idéologie pour Althusser), cf. *Bienvenue dans le désert du réel*, 2002, tr. fr. Paris, Flammarion, 2005, p. 77.
- 9 Cf. *Plaidoyer en faveur de l'intolérance*, tr. fr. F. Joly. Castelnau-le-Lez, Climats, 2004.

Lu d'ailleurs

Alexandre Mamarbachi

Doctorant, Institut des sciences sociales du politique (ISP), université Paris X

Quand *La Fracture coloniale* fait disparaître les rapports de classe...

La publication récente de l'ouvrage collectif *La Fracture coloniale*¹ peut être saluée comme une volonté très positive et ambitieuse de mieux éclairer les héritages contemporains du passé colonial, « *ce passé qui ne passe pas* » et « *qui ne se pense pas* ». Mais ce livre révèle aussi les limites d'une démarche qui, se focalisant sur la *postcolonialité*, détache celle-ci des processus sociaux dans lesquels elle s'inscrit.

Les héritages coloniaux de la société française

Les coordinateurs de l'ouvrage, Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire, sont tous trois historiens. Ils ont déjà codirigé plusieurs ouvrages sur la question coloniale. Dans cette somme collective, ils entendent dresser un tableau assez large de ce que représente la *postcolonialité* dans la société française contemporaine. À cette fin, ils ont sollicité les contributions de nombreux spécialistes, historiens, sociologues, écrivains et praticiens, qui ont été amenés à s'interroger sur les héritages coloniaux de notre société. À partir d'approches différentes, il s'agit d'éclairer un même concept, celui de « *fracture coloniale* », afin de montrer les diverses dimensions d'un phénomène multiforme.

Que veulent démontrer les coordinateurs de ce livre ? Le premier constat effectué est celui d'une situation spécifique à la France d'un déni de l'histoire coloniale. Ce déni produit des effets dangereux à la fois de « trous de mémoire » dans la société et de rejet de la mémoire de ceux qui, vivant aujourd'hui en France, proviennent de cette histoire. Cette situation serait à l'origine de postures de victimes revendiquant leur mémoire, pouvant déboucher sur « *une concurrence entre les victimes et entre les mémoires* ». Adoptant la posture d'intellectuels voulant rendre justice aux victimes et « *pacifier les mémoires* », les auteurs mettent en garde contre les dérives d'une société où les « *replis communautaires* » et « *identitaires* », nourris par les revendications mémorielles, ne permettraient pas une *intégration* effective de tous dans la société. L'enjeu théorique et politique consiste ici à « *reconstituer la généalogie colo-*

niale des modes de gestion actuels des populations “immigrées” ». Dans l’introduction, les trois coordinateurs montrent de façon pertinente comment le modèle d’intégration des immigrés emprunte beaucoup, dans sa conception comme dans les politiques mises en œuvre, au modèle colonial d’assimilation formalisé à la fin du XIX^e siècle. Celui-ci aurait « évolué entre association et assimilation politique, jusqu’à donner naissance tout au début de la guerre d’Algérie au concept d’intégration ». En principe, l’intégration devrait permettre d’accepter l’Autre, l’immigré, avec ses particularités et ses différences. En réalité, l’intégration, tout comme l’assimilation, vise à faire se conformer à un modèle culturel unique tous les citoyens faisant partie d’une même *communauté* nationale. Cette primauté de la culture nationale repose sur la vision d’un *génie français* et d’une *mission universelle* de la République. Celle-ci permettrait l’émancipation des individus (les « indigènes » des colonies d’hier, et les « immigrés » de la France d’aujourd’hui) grâce aux idéaux qui la portent, et d’abord le principe intangible d’indifférenciation des individus face à l’État. Les auteurs rappellent alors qu’il est « nécessaire de reconnaître que l’universalisme peut être, parfois, mis au service de politiques de domination et de discrimination qui s’appuient, en dernier ressort, sur une interprétation des inégalités raciales ». Ils ajoutent que les *blocages* au sein de la société, tant au sujet de la place attribuée aux immigrés issus des anciennes colonies qu’à la non-assimilation du passé colonial dans une mémoire partagée, ont conduit de nouveaux acteurs à entrer en jeu et à radicaliser un contre-discours. Ils citent le cas des associations voulant représenter les minorités « noires » antillaises ou africaines. Ils citent surtout les initiateurs de l’Appel des « indigènes de la République ». Tout en considérant que cet appel est « trop systématique », car il affirmerait que « la situation actuelle serait une simple reproduction de la situation coloniale » et qu’il entérinerait l’*indigénisme*, les auteurs lui reconnaissent le « mérite de rappeler que la France est bien une société postcoloniale, encore traversée par les ressacs, prolongements et processus coloniaux et postcoloniaux, héritages évidemment sujets à transformations et métissages... » Ils font aussi remarquer que les attaques médiatiques et politiques contre cet appel et les réactions qu’il a suscitées chez les partisans de l’« intégrisme républicain » seraient « un autre symptôme de la fracture coloniale », comme le seraient aussi les violentes polémiques au sujet de la « question du voile ». Les auteurs en concluent que « de ce champ de bataille mémoriel, se dégage un constat essentiel, à savoir la symétrie des débats entre les défenseurs d’une “positivité” de la colonisation et ceux qui, au contraire, souhaitent que soient reconnus l’oppression, l’exploitation et les crimes coloniaux. C’est là, incontestablement, une fracture des mémoires, travaillée par des minorités qui rejouent souvent le face-à-face

des décolonisations. Il est donc plus que temps d’ouvrir des perspectives historiques authentiquement postcoloniales, qui pourraient permettre de saisir les transformations à l’œuvre et de dépasser le manichéisme de ces positions ». Cette prise de distance des auteurs à l’égard des enjeux propres aux groupes discriminés, visant ainsi à se hisser au-dessus de la mêlée, se fait au prix d’une erreur manifeste : il n’existe pas de *symétrie* des débats et des positions entre les défenseurs de la « positivité » de la colonisation et ceux qui souhaitent la reconnaissance de cette oppression. Les premiers sont des représentants de la nation, disposant de tous les moyens pour faire entendre leur voix et imposer leur vision du passé colonial dans la force de la loi, alors que les seconds ont bien peu de ressources pour se faire entendre, souffrent d’une illégitimité à intervenir dans l’espace politique et sont en permanence stigmatisés et marginalisés. Pour ces derniers, la radicalité du discours est une condition de la raison d’être et de la poursuite de leur mouvement.

La postcolonialité dans son contexte

La diversité des contributions, tant dans leurs approches que dans les objets étudiés, fournit un ensemble assez riche d’analyses qui rendent intelligibles des phénomènes qui nous concernent dans leur actualité. À l’appui de cette diversité, les coordinateurs estiment qu’« il est essentiel de renoncer à chercher une cohérence systémique dans les effets contemporains de la fracture coloniale : elle affecte des champs très divers, qui ne sont pas nécessairement liés. Ce qui fait son unité, c’est l’origine historique commune des processus ». Il n’y aurait donc pas de système *postcolonial* ou *néocolonial* suffisamment cohérent pour embrasser l’ensemble des relations sociales et du système politique. Cette remarque se justifie à l’évidence par l’existence d’autres logiques de domination, non déterminées par le passé colonial, et dont les effets peuvent éventuellement se croiser. Paradoxalement, ce sont précisément ces connexions qui semblent insuffisamment prises en compte par les auteurs. En effet, la compréhension que nous donnent ces historiens de ce qui *taraude* la société française dans sa gestion des populations « issues de l’immigration coloniale » s’avère limitée par l’insuffisante articulation entre les effets contemporains de l’histoire coloniale et l’évolution des conditions de vie et de travail des classes populaires, dont fait partie la grande majorité des « immigrés ». Cela empêche de comprendre que les processus de relégation sociale et spatiale, de stigmatisation et de discrimination que vivent au quotidien les « immigrés » ne sont pas simplement la manifestation d’un héritage colonial, qui prendrait la forme d’une *fracture*, mais s’inscrivent dans l’ensemble des transformations qui ont affecté le monde ouvrier au cours des dernières décennies, et dont la résultante est la précarisation généralisée des conditions

d'existence des classes populaires. Les préjugés racistes à l'encontre des « immigrés » s'alimentent tout autant de préjugés ethniques, culturalistes que sociaux, dans la mesure où ceux-ci ont partie liée avec le stigmate social attaché aux ouvriers et banlieusards des cités populaires. Pendant longtemps, c'est la force du mouvement ouvrier que d'avoir pu retourner ce stigmate en revendication positive et d'avoir ainsi donné une posture valorisante aux individus appartenant aux catégories dominées de la société. Par contre-coup, c'est la déstructuration sociale de la classe ouvrière et particulièrement la crise de sa représentation politique qui expliquent, d'un côté, la recrudescence, depuis les années 1980, des tensions racistes au sein des milieux populaires et, de l'autre, l'essor des revendications culturelles, identitaires et mémorielles qui expriment à leur manière un aspect de cette crise. En effet, ces revendications ne sont pas seulement la conséquence de l'absence de transmission de l'histoire coloniale, comme le laissent à penser les auteurs, mais traduisent aussi et surtout les difficultés sociales actuelles. Il importe de rappeler que la mémoire reconstruit le passé à partir de la situation présente : ainsi, la mémoire coloniale s'actualise par les conditions d'existence des populations « immigrées ».

Les auteurs rappellent pourtant, en une petite phrase dans l'introduction, que « c'est d'abord la crise économique structurelle traversée par la France depuis les années 1970 qui a puissamment contribué à exacerber les effets de cette fracture coloniale ». Puis cette considération disparaît par la suite : on ne retrouve que très peu l'attention au contexte dans le reste de l'ouvrage. Pourtant, comment peut-on comprendre les processus qualifiés de « replis identitaires », ou de « replis communautaires » sans les appréhender comme résultantes des processus d'atomisation et d'individualisation des relations sociales à l'œuvre notamment dans le monde du travail et affectant directement les populations des quartiers populaires ? À lire les coordinateurs de l'ouvrage, ainsi que d'autres contributions, on a l'impression que les phénomènes *postcoloniaux* auraient leur autonomie propre, et se produiraient à côté des transformations affectant les classes populaires dans leur ensemble : les processus de précarisation du salariat, d'atomisation des relations professionnelles et sociales (favorisant les formes d'individualisation et de « repli » sur sa communauté d'origine), les formes de mise en concurrence au travail, la proximité et les tensions qui naissent dans les quartiers populaires entre « Français » et « immigrés » dans un contexte de dévalorisation du cadre de vie (paupérisation des habitants, dégradation des services publics et des équipements collectifs), de ségrégation sociale et spatiale au sein même de ces populations, et enfin la dépréciation de l'image de soi du groupe ouvrier, de la mémoire et de la fierté perdues des luttes sociales du passé².

Immigration et mémoire

On le voit à travers toutes les contributions rassemblées dans cet ouvrage, l'éclairage par l'histoire coloniale permet de donner un autre relief à des phénomènes et des enjeux bien actuels. Mais cette démarche trouve aussi ses limites lorsqu'il s'agit de comprendre les relations des individus à la société française à partir de leur rapport à l'histoire et à la mémoire coloniale. De nombreux contributeurs sont alors tentés d'interpréter le défaut d'intégration des populations « issues de l'immigration » par une non-reconnaissance de leur histoire et l'absence d'une mémoire partagée.

Ainsi, dans leur contribution intitulée « Les enseignements de l'étude conduite à Toulouse sur la mémoire coloniale », N. Bancel, P. Blanchard et S. Lemaire montrent à partir des résultats de leur enquête qu'il existe une faible connaissance de l'histoire coloniale et de l'histoire de l'immigration pour toutes les catégories de la population étudiée (les « Français de souche » comme les personnes « issues de l'immigration »). Seule l'Algérie semble ressortir dans les réponses des personnes qu'ils ont interrogées. Cela témoignerait du fait que « le fait historique colonial est identifié à l'un de ses épisodes les plus tragiques », la guerre d'indépendance algérienne, et « particulièrement à la torture ». Ils ajoutent que « cette focalisation sur l'Algérie pose un double problème : le premier concerne la difficulté à percevoir toute la complexité et les ambivalences de la colonisation, sa compréhension étant réduite à celle d'un de ses moments les plus violents ; le second renvoie à la cristallisation manifeste d'un ressentiment éprouvé par les descendants d'immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique noire, de l'ex-Indochine ou des actuels Dom-Tom face à une histoire perçue comme globalement occultée ». Ils considèrent alors que la colonisation est perçue par les enquêtés « issus de l'immigration » comme « la métaphore d'une oppression subie aujourd'hui : le sentiment d'être un "enfant d'indigène" – ou un "enfant de la colonisation" – structure une représentation de soi assez similaire à celle observée dans les Dom-Tom chez les "descendants d'esclaves" ». Si cette analyse nous semble assez pertinente, il nous paraît en revanche peu crédible d'en conclure, comme le font ici les trois auteurs, que « cette absence de points de repère sur le temps long semble souvent nourrir, chez les « Français de souche », le sentiment d'une illégitimité de la présence d'immigrés issus de l'ex-Empire (qui portent l'image la plus négative, à commencer par les Maghrébins), et pour les immigrés et descendants d'immigrés, une réelle difficulté à se sentir liés à l'histoire de France. Cette double fracture de la mémoire nous semble pouvoir éclairer des problèmes de discriminations évidents et participe probablement aux processus de repli identitaire dans les quartiers (islam, identité recomposée) identifiés par plusieurs autres études ». Les phénomènes décrits de rejet

de la présence des immigrés et d'absence pour ces derniers d'un sentiment d'affiliation à *l'histoire de France* – particulièrement visibles dans les quartiers d'habitations modestes et populaires – trouvent surtout leur source dans l'aggravation de la crise sociale et l'absence de perspectives d'avenir dans une société qui ne donne plus de travail et de place garantie à chacun. Le sentiment de rejet des « immigrés » est avant tout corrélé avec le vécu de la marginalisation sociale, le sentiment d'être abandonné en tant que « vrai Français » et de devoir partager le sort commun des « immigrés ». Le rejet de ces derniers par les « Français » traduit alors souvent leur statut de repoussoir par rapport à sa propre déchéance sociale, une sorte de réflexe d'autodéfense pour se rehausser symboliquement³. De l'autre côté, pour les jeunes immigrés les plus discriminés, comment se sentir *liés à l'histoire de France* quand on n'a pas eu les moyens d'avoir une scolarité « normale », que l'on a été relégué dans les filières les plus dévalorisantes de l'enseignement scolaire, que l'on est baladé de petits boulots en stages et en missions d'intérim, sans pouvoir pendant des années accéder à un emploi stable ?

Les auteurs en viennent alors à considérer que pour lutter contre « la persistance des représentations coloniales », il faudrait une réelle prise en charge par l'école de l'enseignement du fait colonial et de l'histoire de l'immigration. Sandrine Lemaire explique ainsi qu'un meilleur enseignement de l'histoire coloniale et de l'immigration à l'école permettrait de lutter contre « des discriminations et des revendications qui se manifestent bien malgré elle », et de « contribuer à apaiser les tensions de certaines cohabitations "intercommunautaires" ». Elle cite un sondage commandé par le ministère délégué à la Ville réalisé en juin 2001 auprès de jeunes âgés de quinze à vingt-cinq ans nés en France de parents algériens, marocains, tunisiens, et d'Afrique subsaharienne, où « plus du tiers des sondés pensent que la situation des jeunes issus de l'immigration n'a fait que se dégrader depuis dix ans et leur sentiment d'être rejetés est beaucoup plus fort que dans la population totale des jeunes du même âge (8 %) ». Cette démonstration nous semble assez fantaisiste, car en quoi l'enseignement du passé colonial pourrait-il répondre au sentiment d'exclusion qu'aurait mis au jour ce sondage ? S. Lemaire surestime les phénomènes liés à la « culture », à la « mémoire collective des Français », les « problèmes posés dans les mentalités »... comme explicatifs de la stigmatisation des immigrés. Ces mêmes phénomènes seraient à l'origine des discours politiques et médiatiques qui construisent l'immigration comme « problème », et en font « l'objet privilégié sur lequel s'opère la projection fantasmatique des problèmes de la société ». En réalité, ce n'est pas dans une quelconque « mentalité » que s'originent ces phénomènes de peur et de rejet, mais bien dans les conditions matérielles dans lesquelles ces phénomènes

s'inscrivent. Dans l'ensemble, les auteurs survalorisent le rôle des représentations dans les effets qu'elles produisent. Ainsi, pour lutter contre « la persistance des représentations coloniales », il s'agirait de mettre en place des « canaux qui permettraient de socialiser l'analyse historique de ces représentations ». En revanche, les conditions concrètes dans lesquelles s'actualisent ces représentations sont bien peu prises en compte.

D'après les auteurs, pour parvenir à une réelle reconnaissance des « immigrés postcoloniaux », il faudrait *transformer notre manière de « penser la communauté »* ? en faisant accepter les différences, une vision de la nation comme produit d'échanges et de mélanges (le *cosmopolitisme* que promeut Achille Mbembe dans sa contribution). Ainsi, afin de lutter contre *la persistance des représentations coloniales* et construire une mémoire nationale renouvelée et commune à tous, il serait nécessaire d'établir un meilleur enseignement de l'histoire coloniale et de l'histoire de l'immigration. Les auteurs semblent minimiser le fait que *la permanence du colonial* dans notre société ne s'incarne pas seulement dans des représentations, dans une *mentalité* qu'il s'agirait de faire évoluer, mais elle s'inscrit dans des *pratiques* – administratives, institutionnelles et politiques⁴.

1 *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, sous la direction de Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire, Paris, La Découverte, 2005, 311 pages.

2 Voir à ce sujet les enquêtes menées par Stéphane Beaud et Michel Pialoux : *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999, ainsi que *Violence sociale, violences urbaines. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2002.

3 Sur cette question délicate du « racisme populaire » contre les « immigrés », il faut se reporter au dernier chapitre de *Retour sur la condition ouvrière*, « Affaiblissement du groupe ouvrier et tensions racistes », de Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *op. cit.* Les auteurs y considèrent que l'enjeu véritable des tensions racistes dans les milieux populaires est la défense d'une *respectabilité ouvrière* : Si un certain nombre d'ouvriers « français »

voient avec défiance cette nouvelle immigration (postcoloniale), c'est parce qu'elle ne fera qu'aggraver à leurs yeux les problèmes structurels rencontrés dans les quartiers, à l'école et dans les entreprises, dans un contexte de mise en concurrence exacerbée entre les travailleurs et leurs familles.

4 Ce que deux recherches menées récemment ont bien montré. Voir Laure Pitti, *Les « Nord-Africains » à Renault : un cas d'école de gestion coloniale de la main-d'œuvre en métropole*. Article consultable sur le site de l'IHTP : http://www.ihtp.cnrs.fr/dossier_monde_colonial/pitti.html. Et Françoise de Barros, « Des Français musulmans d'Algérie aux immigrés. L'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950-1970) ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, septembre 2005.